



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

R22/p3

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris le, 18 MAR. 2010

LE MINISTRE D'ÉTAT  
GARDE DES SCEAUX  
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

V/Réf. : JG/FG 12-02-012  
N/Réf. : BDC – Parl n° 201000417695

Monsieur le Ministre,

Vous avez souhaité me rappeler votre souhait, concernant le devenir de la maison d'arrêt de Tarbes, de voir maintenu cet établissement, compte tenu de la bonne gestion de cette structure.

J'ai bien noté les arguments complémentaires que vous avez développés, qui seront bien évidemment évoqués et étudiés dans le cadre du nouveau programme immobilier pénitentiaire.

Je ne manquerai pas de veiller à ce qu'une attention particulière soit portée à ce projet et de vous informer des arbitrages qui interviendront à cet égard.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée. *et de*

*mon souvenir fidèle*

  
Michèle ALLIOT-MARIE

Monsieur Jean GLAVANY  
Ancien Ministre  
Député des Hautes-Pyrénées